



PROJECT MUSE®

---

## Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book  
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



# CONCLUSION

## LA MIGRATION CIRCULAIRE : GENÈSE, FONDEMENTS ET IMPASSE

NOUS AVONS VOULU PAR CETTE ÉTUDE DÉCRIRE ET analyser l'évolution de la migration circulaire entre le Burkina Faso et la côte ouest-africaine depuis 1900. À ce jour, la plupart des recherches sur le plus important réseau de migration de travail de l'Afrique se sont attardées soit sur les origines historiques du système, soit sur les dimensions contemporaines de la migration au Burkina Faso. Alors que les recherches historiques se sont appuyées en grande partie sur les documents d'archives de l'époque coloniale pour dresser leur bilan, les études contemporaines se sont pour leur part fondées sur des enquêtes



effectuées auprès des Mossi. La présente étude réunit ces deux approches en plus d'inclure l'ensemble des sociétés du Burkina grâce aux données d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs sur le plan national.

Bien que nos analyses tiennent compte des contributions de ces deux domaines de recherches relativement isolés, elles se fondent surtout sur les deux enquêtes nationales et rétrospectives sur la migration, menées au Burkina en 1974-1975 et en 2000. Ces enquêtes demandaient à des migrants de se souvenir des particularités des contextes sociaux et économiques ayant entouré les déplacements effectués au cours de leur vie. Sur les plans historique et social, les résultats de la première enquête ont permis d'illustrer le rôle de la migration dans l'effritement et la restructuration des systèmes économiques ruraux et le processus de l'articulation avec l'économie capitaliste régionale naissante en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, les deux enquêtes servent à raconter l'histoire sociale de la migration burkinabè. Contrairement aux documents d'archives, qui reflètent la diversité des perceptions européennes sur la mobilité burkinabè, les réponses aux deux enquêtes constituent un répertoire historique et unique d'opinions de femmes et d'hommes burkinabè sur un système de travailleurs migrants qui a profondément transformé leur vie ainsi que celle de leur famille et de leur communauté.

L'histoire racontée dans ce livre est donc celle de milliers de femmes et d'hommes du Burkina Faso qui ont vécu l'expérience migratoire tout au long du xx<sup>e</sup> siècle. Grâce à la tradition orale fortement ancrée dans la vie quotidienne des Burkinabè, il a été possible de reconstituer les biographies migratoires jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle. Cette histoire est d'abord celle d'une irruption violente des pouvoirs coloniaux dans des sociétés non marchandes, donc indifférentes au travail rémunéré. Le projet colonial de mise en valeur des territoires a ciblé la côte, essentiellement la Côte d'Ivoire, et a dû recourir à la main-d'œuvre burkinabè pour en faire profiter les plantations de cacao, mais aussi pour construire les infrastructures nécessaires à l'implantation d'une économie capitaliste. Devant la résistance des populations, des mesures coercitives ont été nécessaires pour le recrutement des travailleurs : travail forcé, impôts en numéraires, imposition des cultures commerciales.

Bref, pendant toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, des milliers de travailleurs, surtout des jeunes hommes, mais aussi un certain nombre de femmes, seront ainsi forcés de sortir de leurs villages pour « participer » à l'œuvre coloniale et à l'économie capitaliste. On assiste à la mise en place d'un des systèmes migratoires circulaires les plus résilients, reproduit sur tout un siècle et encore en vigueur aujourd'hui. Après 45 ans d'un tel régime, grosso modo entre 1900 et 1946, malgré l'abolition du travail forcé, tout est en place pour une migration « volontaire » via la monétarisation de la société et de l'économie. Il n'est plus

possible de survivre sans avoir accès à l'argent et cet argent n'est disponible que dans les régions où s'est développé un marché du travail rémunéré : en Côte d'Ivoire et dans les grandes villes du Burkina Faso.

Au lendemain des indépendances (les années 1960), tout espoir est permis et on assiste à des efforts réels des premiers gouvernements pour aider les migrants grâce à des ententes bilatérales ou encore en tentant d'encadrer le recrutement de la main-d'œuvre en mettant sur pied le SIAMO. De plus, plusieurs plans de développement insistent sur la nécessité de favoriser le développement rural afin de retenir les « forces vives de la nation » pour utiliser le vocabulaire de l'époque. Mais, on l'a vu, les politiques de développement rural ont eu peu d'effets, surtout parce que les moyens n'ont pas suivi les intentions.

À partir des années 1980, le système migratoire s'est profondément transformé. Certes, les migrations circulaires prédominent toujours : si l'émigration rurale continue à des taux encore plus élevés qu'auparavant, les flux de retour tempèrent l'exode rural. De leur côté, les femmes sont de plus en plus impliquées dans la migration de travail et la migration pour l'éducation fait son apparition. Enfin, l'urbanisation, quoique lente mais régulière, est alimentée par la migration rurale-urbaine et on assiste au développement prodigieux du secteur informel. Les travaux montrent d'ailleurs que les migrants, loin de représenter un fardeau, constituent des éléments dynamiques. Il en est de même pour les migrants de retour qui arrivent à mieux s'insérer que les non-migrants dans le marché du travail rémunéré. Dieudonné Ouédraogo (2007) parle même d'ascension sociale grâce à la mobilité.

Un des résultats inédits de notre recherche concerne les diverses particularités propres aux sociétés locales face aux politiques coloniales. Malheureusement, la nature même des enquêtes ne nous a permis de dégager que deux catégories de sociétés burkinabè, soit les Mossi et les autres sociétés. Toutefois, tel qu'il a été suggéré au chapitre 2, cette distinction est justifiable car, en tant que collectivités, les sociétés non mossi se ressemblent davantage et se distinguent des autres groupes. Il est apparu clairement que la migration a affecté ces deux groupes sociaux de façon différente.

Le caractère centralisé et hiérarchisé des sociétés mossi et la tendance de ses dirigeants à collaborer avec les dirigeants coloniaux ont contribué à un plus grand contrôle des chefs sur les migrants et sur la migration que dans les autres groupes. Ainsi, les migrants mossi ont été moins enclins à se marier durant toute la période couverte par la première enquête, malgré un âge relativement avancé au moment de la migration. En outre, ils ont été plus sujets à être dépendants de la famille qu'à assumer le rôle de chef de famille autonome. Ils sont retournés plus souvent au Burkina que leurs voisins non mossi, et une fois de retour, ils ont travaillé en tant que membres « juniors » de leur ménage plutôt que comme producteurs indépendants. En comparaison, les migrants des autres sociétés

burkinabè – qui avaient tendance à être plus décentralisées – étaient plus autonomes. Bien qu'ils migraient à un plus jeune âge, ils étaient plus souvent mariés et séjournèrent plus longtemps à l'étranger. Les différences en matière d'organisation politique, d'accès à la terre et de coutumes matrimoniales semblent être des facteurs importants à cet égard, bien que les données que nous possédons ne nous aient pas permis d'analyser ces questions en détail. Historiquement, il semble donc que l'ethnicité a joué un certain rôle par rapport à la migration internationale, car la capacité des dirigeants coloniaux à stimuler la mobilité se traduisait de façon différente d'une société à l'autre.

Le pouvoir exercé par les dirigeants coloniaux a amené les chefs mossi à détourner une partie de la main-d'œuvre vers leurs propres terres, ce qui a ajouté une dimension interne à ces politiques conçues pour stimuler la mobilité internationale. Le taux de succès de cette stratégie fait l'objet de quelques débats. Mais il semble bien qu'il ait été assez limité puisque le détournement d'un grand nombre de migrants vers les terres des chefs aurait probablement provoqué l'émergence d'une importante classe agricole (*kulak*), ce qui n'a pas été le cas. Toutefois, les dirigeants mossi ont quand même réussi à contrôler l'utilisation des transferts monétaires et d'autres types de revenus provenant du travail migratoire. Ce faisant, la division traditionnelle du travail a été maintenue dans les territoires mossi : seuls les jeunes hommes ont été autorisés et encouragés à migrer mais, pour pouvoir se marier, ils devaient revenir puisque les aînés contrôlaient les arrangements matrimoniaux et l'accès aux femmes. L'appartenance ethnique a aussi eu une grande influence sur la migration interne au Burkina, puisque les différences de structure sociale et de relations de pouvoir au sein de chaque groupe ethnique façonnaient la mobilité de diverses façons. Là encore, la distinction entre les Mossi et les autres sociétés burkinabè est importante. Chez les Mossi, un contrôle plus serré sur le mariage et le travail des jeunes hommes et des femmes se traduisait aussi par un plus grand contrôle sur la migration interne.

Un autre résultat original concerne les femmes. Bien que la littérature migratoire considère la migration internationale féminine comme un phénomène relativement récent, la première enquête a démontré que les femmes ont migré à un plus jeune âge et en plus grand nombre que ce qu'on avait d'abord cru. Même si la proportion de migrations internationales masculines dépasse celle des femmes pour toutes les destinations au cours des trois premiers quarts du siècle, un nombre significatif de femmes migreront néanmoins en dehors du Burkina. Par ailleurs, leurs destinations seront plus variées durant la première moitié du siècle, alors qu'elles quittent le Burkina pour se rendre principalement au Mali, en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 1900 et 1931 ; le Sénégal, le Niger, la Mauritanie et le Bénin colonial se joignant à la liste des destinations africaines entre 1932 et 1946. Historiquement, les différences entre les migrations masculine et féminine proviennent de la division du travail et des relations

de pouvoir au sein de la sphère domestique. Dans le cadre de notre étude, la sphère domestique recouvre principalement les régions rurales, où les activités agricoles sont prédominantes. La plupart des administrateurs coloniaux ayant renoncé à perturber les modèles de rapports entre les deux sexes, le comportement migratoire des femmes sera largement déterminé par des facteurs internes aux sociétés burkinabè. C'est pourquoi les femmes ne seront pas visées par les mesures de promotion de la migration internationale. Une migration féminine de grande ampleur aurait perturbé le cycle de reproduction et, en particulier, le contrôle des aînés sur le travail des femmes et des enfants. Ainsi, la plupart des femmes ont continué à migrer à l'intérieur du Burkina surtout pour des raisons reliées au mariage.

La deuxième enquête est venue confirmer le rôle des femmes dans la migration autant à l'interne qu'à l'international. D'une part, les taux de migration des femmes ont augmenté entre les années 1970 et 2000, ce qui a soulevé l'hypothèse de la migration féminine autonome. Nos analyses ont certes montré qu'une bonne partie des migrations féminines continuent de s'effectuer dans le contexte familial, reflet de la division sexuelle du travail, mais de plus en plus de femmes migrent aussi de façon autonome pour des raisons économiques, à savoir la recherche de travail rémunéré. Il reste néanmoins que leur accès aux emplois rémunérés demeure plus limité que pour les hommes et elles se retrouvent en grande majorité dans le secteur informel et le petit commerce.

De façon plus globale, les données plus récentes provenant de l'enquête de 2000 indiquent des changements importants dans le régime migratoire burkinabè. D'abord, les crises politiques et économiques, la dévaluation du franc CFA, le resserrement du marché du travail urbain et l'augmentation de la pauvreté sont tous des phénomènes qui ont eu comme résultat un recours plus fréquent à l'option migratoire par les ménages burkinabè, comme en témoignent l'augmentation des taux de migration tant internes qu'externes. Les transferts monétaires provenant du travail migrant ont certes joué un rôle important dans les stratégies de survie des ménages et sont devenus plus que jamais cruciaux pour faire face aux nombreuses contraintes politiques et économiques. De plus, les difficultés politiques en Côte d'Ivoire ont provoqué un important mouvement de retour, ce qui a permis à de nombreux migrants de profiter de leurs compétences acquises en migration pour accéder aux emplois rémunérés au Burkina. La diversification des activités économiques a également été révélée par nos données, ce qui suggère qu'il y a une vie au-delà du « mil ». Mais comme nous l'avons affirmé dans le chapitre précédent, « au-delà de la houe » ne signifie pas « au-delà de la pauvreté ».

Les nombreuses données traitées tout au long de notre étude illustrent à quel point aucune théorie ne peut expliquer à elle seule les migrations burkinabè. Pendant longtemps, diverses théories se sont affrontées, les unes avançant

les facteurs micro-individuels tel que le capital humain, d'autres insistant plutôt sur les facteurs macrostructurels ou encore sur les réseaux migratoires. Pour nous, seule une approche plurielle permet de comprendre les migrations burkinabè tout au long du xx<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Certes, les facteurs macrostructurels et politiques sont à la base de la mise en œuvre et par la suite du maintien du système migratoire circulaire. Que ce soit par les politiques coloniales ou par la monétarisation de l'économie, les Burkinabè ont été forcés d'avoir recours à la migration de travail comme source de numéraires. Les théories de la double dépendance et de l'articulation des modes de production domestiques et capitalistes permettent d'expliquer en grande partie les migrations circulaires<sup>2</sup>. En effet, ni l'économie de subsistance, ni l'agriculture commerciale, ni les faibles salaires du secteur capitaliste ne permettent à eux seuls de combler les besoins des ménages. C'est cette articulation qui engendre la dépendance entre les deux modes de production.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car les individus et les ménages ne sont pas que des victimes ou des acteurs passifs, d'où l'importance des facteurs micro-individuels et familiaux. S'agissant des ménages, la théorie de la nouvelle économie de la migration est incontournable en ce qu'elle considère la migration comme une stratégie de diversification des risques pour l'ensemble du ménage et non seulement comme le résultat de calculs rationnels sur le plan individuel. Cela dit, situer l'explication uniquement sur le plan du ménage occulte les stratégies individuelles qui rendent compte de l'importance du capital humain pour l'accès aux emplois rémunérés. La théorie de l'expérience migratoire comme investissement dans le facteur humain s'applique peu durant la période coloniale, mais au fur et à mesure que se développe l'économie de marché, la théorie du capital humain devient de plus en plus probante, comme c'est le cas au Burkina dans la période 1975-2000. De son côté, la théorie des réseaux est particulièrement pertinente dans le cas de la migration circulaire : on a vu tout au long de notre étude, grâce aux informations sur l'accompagnement et le logement des migrantes et des migrants, que les déplacements circulaires ont instauré de larges réseaux qui, au point d'origine, facilitent le départ et, à destination, participent à leur insertion. Les transferts monétaires relèvent également de la constitution des réseaux : le transnationalisme, concept qui est apparu récemment dans la littérature migratoire, n'est pas chose nouvelle pour les Burkinabè qui l'ont pratiqué tout au long du xx<sup>e</sup> siècle. Enfin, les théories migratoires mettant l'accent sur les relations de genre et la division sexuelle du travail expliquent les importantes différences entre les migrations féminines et masculines, que ce soit à l'époque coloniale ou actuellement.

1. Pour une présentation détaillée des diverses théories migratoires, voir Piché (2013a, 2013b et 2013c).
2. Voir entre autres Gregory et Piché (1985a, 1985b).

Enfin, sur le plan des politiques migratoires, notre étude montre que celles-ci sont étroitement imbriquées dans l'histoire et revêtent plusieurs modes de gestion des flux migratoires<sup>3</sup>. Entre 1900 et 1960, c'est le mode de gestion colonial qui a prévalu. D'abord une première période, de 1900 à 1946, caractérisée, comme nous l'avons montré, par des mesures coercitives de recrutement de la force de travail pour les travaux d'infrastructure et les plantations ivoiriennes et de politiques fiscales (taxes et impôts) exigeant le paiement en francs que seule la migration pouvait procurer. C'est au cours de cette période que le système migratoire circulaire est mis en place, de façon parfois violente. Ensuite, une deuxième période, toujours dans le contexte colonial, entre 1947 et 1960, voit l'abolition du travail forcé, mais les politiques continuent de favoriser la migration vers la Côte d'Ivoire par des programmes de recrutement. La monétarisation croissante de l'économie burkinabè et les besoins en numéraires feront le reste, obligeant les familles à envoyer certains de leurs membres en migration de travail. Après l'indépendance, en 1960, on passe à un mode national de gestion de la migration internationale, soit en négociant des ententes avec les pays voisins, surtout la Côte d'Ivoire, soit en tentant de ralentir l'émigration internationale en mettant sur pied des politiques de développement rural dont les effets de rétention ont été minimes.

Dans les années 1990, un nouveau mode de gestion fait son apparition, lié aux politiques d'intégration régionale. Malheureusement, pour le moment du moins, ces politiques s'adressent surtout aux migrations qualifiées et, en lien avec le codéveloppement, visent à réduire l'émigration internationale vers l'Europe<sup>4</sup>. Ces visées sont loin des préoccupations de la vaste majorité des migrantes et migrants peu qualifiés circulant à l'intérieur du continent africain. Quoi qu'il en soit, sauf pour la première période coloniale avec ses mesures coercitives, les politiques migratoires ont eu peu d'effet sur les tendances migratoires au Burkina Faso. Quelles que soient les politiques migratoires adoptées au Burkina, l'échec des politiques de développement, l'augmentation de la pauvreté et le peu de correspondance entre les politiques d'intégration régionale affichées et les besoins des populations n'ont fait que renforcer l'option migratoire.

Ce qui s'est passé, et ce qui se passe au Burkina Faso du point de vue des migrations tant internes qu'internationales, a une résonance mondiale. Déjà, au début des années 1980, nous avons suggéré l'importance de situer le cas « voltaïque » dans le contexte mondial : « Plutôt, la migration est le résultat de forces socioéconomiques qui s'imbriquent dans un système de relations économiques régionales, nationales et internationale » (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980, p. 97).

3. Une synthèse sur les politiques migratoires au Burkina Faso entre 1900 et 2000 est présentée dans Piché, Kabbanji, Ouédraogo et Cordell (2012).

4. Cela est confirmé par l'étude récente de Beauchemin *et al.* (2013).



En particulier, le concept d'inégalités régionales était au centre de nos explications de la migration burkinabè. Mais, disions-nous, les inégalités régionales doivent également être expliquées « dans la mesure où elles ont été, et sont toujours, provoquées par la dynamique spatiale des politiques coloniales et néo-coloniales » (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980, p. 98). À cette analyse géopolitique doit s'ajouter une analyse sociale et politique<sup>5</sup>.

Expliquer la migration par la croissance de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques et spatiales constitue certes une première étape obligée dans les théories migratoires<sup>6</sup>. Mais il est tout aussi important de reposer la question du développement afin d'expliquer l'origine même de la pauvreté et des inégalités.

Depuis quelque temps, un certain nombre de travaux historiques nous rappellent la nécessité d'introduire l'économie politique dans les analyses du développement. Deux exemples très récents méritent d'être notés. D'abord, la critique magistrale présentée par William Easterly dans un livre au titre évocateur : *The Tyranny of Experts : Economists, Dictators and the Forgotten Rights of the Poor* (Easterly, 2013). Il s'agit d'une recherche historique qui documente l'émergence et la domination de l'approche technocratique du développement : cette approche conçoit le développement et la lutte contre la pauvreté comme des stratégies mises en œuvre par les États ou les gouvernements. Ainsi, les experts, surtout les économistes, et les grandes institutions comme la Banque mondiale et le FMI, ont adopté une approche qui non seulement ne tient pas compte de la nature des gouvernements en place, mais au contraire repose sur des gouvernements autoritaires, voire autocrates et dictatoriaux. Ce faisant, la technocratie occulte complètement les droits des populations, en particulier les droits des plus pauvres (Easterly, 2013, p. 90).

Une seconde recherche historique présente une série d'études de cas pour expliquer les inégalités dans le monde d'aujourd'hui (Acemoglu et Robinson, 2012). Comme Easterly, tout en faisant le lien entre la pauvreté et les régimes politiques autocratiques, ils ajoutent une dimension économique importante. En effet, ils proposent une typologie permettant de caractériser les régimes politiques et économiques en fonction de leur nature inclusive ou exclusive. Ainsi, au régime politique exclusif, qui rejoint la notion de régime autocratique de Easterly, ils ajoutent la notion de régime économique exclusif (« extractif » selon leur terminologie que nous pourrions traduire par « prédateur ») : les institutions de ce type de régime sont organisées pour extraire les revenus et les richesses au bénéfice d'une élite et au détriment de la masse (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 76). Les institutions politiques « extractives » concentrent le pouvoir entre les mains d'une élite restreinte

5. Voir par exemple Gregory et Piché (1978).

6. L'augmentation des inégalités économiques est un phénomène mondial et a bien été documenté par Piketty (2013).

et exercent peu de contrainte sur l'exercice de ce pouvoir (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 81). Pour eux, la pauvreté et les inégalités socioéconomiques qui en découlent sont produites par ceux qui détiennent le pouvoir : «*As we will show, poor countries are poor because those who have power make choices that create poverty*» (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 68).

Les migrations au Burkina Faso, tant internes qu'internationales, doivent également s'expliquer par des contextes politiques et économiques peu favorables à la redistribution de la richesse. Ces facteurs qui relèvent de l'économie politique créent et maintiennent en quelque sorte un système migratoire de survie et font l'impasse sur le développement de l'ensemble de la population. Dans ce contexte, seules des politiques de développement axées sur le respect des droits et sur l'égalité des chances, et en particulier sur l'accès à l'éducation, pourront transformer un système migratoire reproduisant la pauvreté et les inégalités en un système permettant de meilleures conditions de vie, ne serait-ce qu'en rendant possible le fait que l'argent de la migration puisse devenir plus productif grâce à des conditions politiques plus ouvertes.

---

L'histoire que nous racontons ici s'achève avec le xx<sup>e</sup> siècle. Depuis la dernière enquête nationale, soit depuis environ une quinzaine d'années, les migrations burkinabè ont été fortement ébranlées par les événements politiques et les conditions économiques qui ont affecté la Côte d'Ivoire au cours des années 2000. En particulier, la politique ultralibérale d'immigration qui a longtemps caractérisé la Côte d'Ivoire a connu un tournant majeur dans les années 1990 avec la loi de mai 1990 mettant en place une politique d'immigration plus restrictive (Anoh, 2006). De plus, plusieurs études récentes ont documenté la montée de l'idéologie de l'ivoirité et le phénomène de la cristallisation identitaire en Côte d'Ivoire (p. ex. Mandé, 2009). L'effet de ces bouleversements sur les migrations est difficile à quantifier. Le dernier recensement burkinabè (2006) affiche encore pour l'année 2006 un solde négatif avec la Côte d'Ivoire (Dabiré, Koné et Lougué, 2009). Selon Zanou et Lougué (2009, p. 7), au vu des résultats du recensement, «l'on est forcément amené à conclure que l'effet de la crise en Côte d'Ivoire sur la migration entre les deux pays est passé et que les choses sont revenues comme avant. Cependant, il faudrait suivre le phénomène encore quelques années pour en être sûr.» Bref, on peut s'attendre à ce que, pour la période 2000-2013, les grandes tendances notées au cours des années 1990 se soient maintenues malgré des changements notoires auxquels fait allusion Issiaka Mandé dans la postface.